



## LIVRET D'ACCUEIL

Parc Eurasanté Est  
235 Av. de la Recherche Entrée A  
59120 Loos

Immeuble "Les Capets"  
3 Rue Vincent Auriol  
80000 Amiens

03-20-16-56-10

[contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)

Jours et Horaires d'Ouverture :

Le lundi de 13h30 à 17h00

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30  
et de 13h30 à 17h00

## SOMMAIRE

.	1
<b>I. Présentation et historique.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Les missions .....</b>	<b>4</b>
<b>III. Fonctionnement.....</b>	<b>6</b>
<b>IV. Processus d'accueil et d'intervention.....</b>	<b>10</b>
↪ Espace de documentation .....	10
↪ Annuaire .....	11
<b>V. Droits des usagers, Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance .....</b>	<b>11</b>
<b>VI. Droit d'accès et de rectification aux informations personnelles.....</b>	<b>12</b>
<b>VII. Conditions financières.....</b>	<b>12</b>
<b>VIII. Annexe .....</b>	<b>13</b>

Mise à jour du document	Décembre 2024
Temps de travail en sous-groupes (toute l'équipe)	De février à juin 2024
Relecture collective (toute l'équipe)	Septembre 2024
Présentation au bureau	22 octobre 2024
Validation par l'assemblée générale	22 octobre 2024
Maj organigramme	Janvier 2025

## I. PRESENTATION ET HISTORIQUE

Le Centre de ressources sur le handicap psychique des Hauts-de-France est un service médico-social au sens de la Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale autorisé et financé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Il y a plus de 10 ans, les associations UNAFAM (cette dernière a quitté la gouvernance actuelle du Crehpsy), AFEJI et La Vie Active se sont associées pour travailler à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique. A mesure de leurs réflexions, partageant les mêmes valeurs, elles ont souligné la nécessité d'accompagner le parcours des personnes présentant un handicap psychique et ont mis en avant la nécessité de créer un centre de ressources lié à ce domaine.

Plusieurs constats ont en effet été établis :

- L'isolement des personnes et des familles ;
- Des structures en nombre insuffisant et mal identifiées ;
- Un manque d'articulation entre les acteurs ;
- Des représentations qui freinent l'accès des personnes en situation de handicap psychique aux dispositifs de droits commun ;
- La nécessité d'actions spécifiques (logement, travail, accompagnement) ;
- Un contexte juridique en faveur de la reconnaissance du handicap psychique.

De cette association est né le Groupement de coopération médico-social (GCMS) visant à créer le **Crehpsy** (Centre de REssources sur le Handicap PSYchique). Le projet d'un centre de ressources à Lille a donc été rédigé et soumis à l'approbation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France qui a autorisé l'ouverture par un arrêté d'autorisation en date du 10 juin 2013.

Le Crehpsy Nord-Pas-de-Calais a ouvert 2014 avec une ambition : favoriser par tous les moyens mis à sa disposition, la fluidité du parcours des personnes présentant un handicap psychique, la consolidation du processus de compensation du handicap psychique dans la région Nord-Pas-de-Calais. Dans le cadre de la refonte des régions, le 29 décembre 2017, une autorisation d'extension a été accordée au Crehpsy Hauts-de-France afin qu'il déploie ses missions à la région des Hauts- de-France. L'administration du GCMS est assurée par Monsieur Thomas DEPARDIEU, Administrateur élu par l'Assemblée Générale le 23/10/2023.

Pour plus d'informations : <https://www.crehpsy-hdf.fr/nous-connaitre.html>

## II. LES MISSIONS

Le Crehpsy Hauts-de-France a pour objectif l'amélioration du parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique dans la région Hauts-de-France. Il déploie cet objectif à travers les 5 missions suivantes :

### ❖ Accueil, information et conseil

L'objectif de cette mission est d'apporter une réponse sur le handicap psychique à toute personne demandeuse et/ou faire en sorte qu'une prise de relais opérationnelle et efficace soit effectuée au niveau local afin de favoriser son rétablissement, tels sont les enjeux de cette mission.

En pratique notre équipe :

- ⇒ Réalise une analyse globale de la situation ;
- ⇒ Apporte appui et conseil ;
- ⇒ Oriente au mieux les personnes ;
- ⇒ Agit en complémentarité des dispositifs et acteurs existants ;
- ⇒ Organise et anime des temps d'échanges régionaux et des webinaires. Pour en savoir plus : <https://www.Crehpsy-hdf.fr/accueil-information-conseil.html>

### ❖ Sensibilisation

Le handicap psychique alimente encore parfois la défiance et peut être source de discrimination. Les représentations symboliques et imaginaires cultivées autour des troubles psychiques sont vivaces et demeurent. Le Crehpsy met en place des actions de sensibilisation afin que les personnes concernées ne souffrent plus de cette stigmatisation et de discrimination.

Cette action se déroule sur une demi-journée et notre équipe apporte des éléments de compréhension générale sur ce que sont les troubles psychiques et le handicap psychique. Cette action se veut accessible à tous.

- ⇒ Professionnels, pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/rubrique-85.html>
- ⇒ Autres acteurs, pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/action-sensibilisation-generaliste.html>

### ❖ Formation

Cette mission favorise la montée en compétence des professionnels en contact avec les personnes en situation de handicap psychique. Ces professionnels ont besoin de repérer les situations de handicap psychique et d'être capable d'anticiper mais aussi de s'adapter aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.Crehpsy-hdf.fr/formation.html>

### ❖ Appui à l'évaluation

L'appui à l'évaluation se déroule à deux niveaux :

- Appui à l'évaluation de situations individuelles
- Appui à la stratégie.

A travers cette première, notre équipe apporte aux professionnels un appui évaluatif aux professionnels, pour optimiser les modalités d'accueil et les pratiques d'accompagnement proposées aux personnes en situation de handicap psychique.

En pratique :

- Apporter un appui, un éclairage, un autre regard sur la situation ;
- Intervenir en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les partenaires ;
- Optimiser les orientations/relais vers d'autres dispositifs ;
- Appuyer les professionnels dans l'identification des compétences internes mobilisables ;
- Choisir et/ou soutenir les actions déjà menées ;
- Proposer des pistes d'amélioration.

L'appui à la stratégie quant à lui permet d'accompagner les structures dans leurs dynamiques de changement pour optimiser la prise en charge des personnes en situation de handicap psychique.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.Crehpsy-hdf.fr/1-appui-evaluation.html>

### ❖ Animation et mise en réseau

Cette mission participe aux dynamiques de décloisonnement des champs d'intervention sur l'ensemble de la région des Hauts de France. Dans cette optique, nous nous efforçons d'intensifier notre fonction d'animateur de réseau en lien avec les acteurs régionaux et territoriaux mobilisés sur le handicap psychique et d'amplifier notre fonction d'accompagnement des acteurs au sein des territoires.

Echanges de savoirs et de pratiques, valorisation des initiatives et soutien des démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de rencontres thématiques, de journées d'information et de l'animation de groupes de travail tel est l'enjeu de cette mission.

Un annuaire sur la région Hauts-de-France recense les ressources dans le domaine du handicap psychique.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.crehpsy-hdf.fr/evenements>  
<https://www.crehpsy-hdf.fr/groupes-travail>

❖ Études et recherches

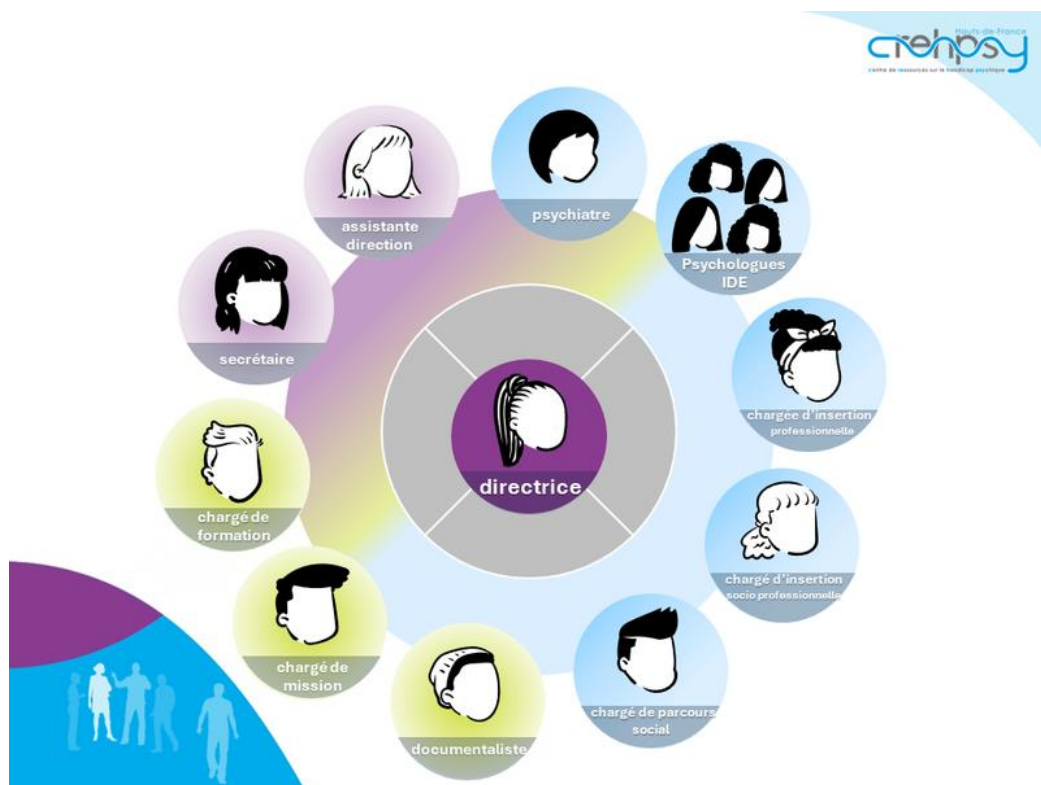
Le CREHPSY Hauts-de-France réalise des études et soutient la recherche sur le handicap psychique. Il est à l'écoute des besoins, attentif aux pratiques et dispositifs mis en place. Ses travaux prennent en compte la parole des personnes concernées, des proches et celle des professionnels.

⇒ Pour en savoir plus : <https://www.Crehpsy-hdf.fr/etudes-recherches.html>

### III. FONCTIONNEMENT

❖ Présentation de l'équipe

Le Centre de ressources sur le handicap psychique (Crehpsy) est animé par une équipe pluriprofessionnelle composée de la façon suivante :



## ❖ Partenaires et périmètres d'intervention

Le Crehpsy intervient sur l'ensemble de la région des Hauts de France.

Il tisse ainsi des liens avec les acteurs et dispositifs sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

C'est un service ouvert à et vers l'extérieur ce qui implique que l'équipe intervient dans nos locaux mais également au sein de l'environnement de la personne concernée, qu'il soit géographique, familial, professionnel ou social.

Notre volonté est de pouvoir être sollicités par les différents publics (personnes, familles, professionnels...) mais également de pouvoir s'appuyer sur les ressources existantes de la région.



## ❖ Implantation / locaux

Le Crehpsy est implanté sur deux sites géographiques.

Parc Eurasanté Est  
235, Avenue de la Recherche  
Entrée A 4<sup>e</sup> étage  
59120 LOOS

Immeuble "Les Capets"  
3 Rue Vincent Auriol  
3<sup>e</sup> étage  
80000 Amiens



Les locaux sont équipés de :

- bureaux individuels et/ou collectifs ;
- salles de réunion ;
- salles de formation ;
- espaces d'attente et d'accueil.

Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, un ascenseur est disponible sur chacun des sites.

## ❖ Moyens logistiques

Le Crehpsy veille à pouvoir réaliser ses missions sur l'ensemble des Hauts de France. Afin de pouvoir intervenir sur l'ensemble du territoire le service dispose d'une flotte de véhicules de service.

### ❖ Accès

- [Siège social Loos](#)



**piétons :**



- **En métro**



Prendre la ligne 1, direction CHU Eurasanté. Descendre à l'arrêt " CHU Eurasanté" (terminus). Prendre la direction de l'Institut de formation en kinésithérapie par la Rue du Professeur Laguesse puis continuer sur l'avenue de la Recherche.



- **En bus :**

Prendre la ligne 92 /55 /liane 2. Descendre à l'arrêt "Recherche".



**Accès routier :**

Sur l'A25 E42, prendre la sortie Centre Hospitalier. Suivre la direction CHRU Parc Eurasanté Est, Institut de formation en kinésithérapie.

Le Crehpsy se trouve au n°235 de l'avenue de la recherche, Entrée A



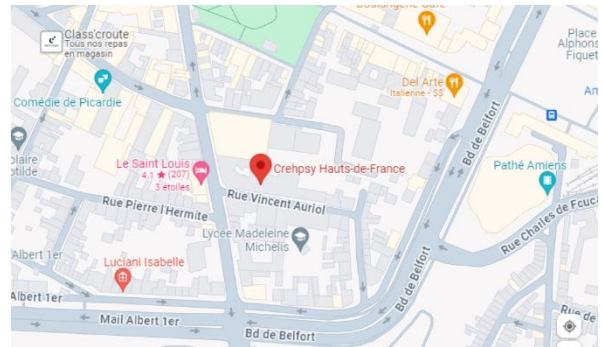
- **Antenne d'Amiens**



**Accès piétons :**



- **En bus :**



Ligne N2 ou Ligne L – Quai D - Arrêt « Gare du Nord » / Descente Arrêt « Otage »  
 Ligne 9 - Quai E - Arrêt « Gare du Nord » / Descente « René Goblet »



- **En train**

Prenez le Boulevard de Belfort, puis à droite Rue Georges Antoine, puis à gauche Rue Vincent Auriol.



- **Accès routier :**

A1/A29 Sortie 32 Amiens/Henriville/St Fuscien – Au Rond-Point, prendre la 2<sup>ème</sup> sortie sur D7 Rue St Fuscien.

Au 2<sup>ème</sup> Rond-Point, prendre la 2<sup>ème</sup> sortie sur Place du Maréchal Joffre et continuer Rue des Otages.

L'entrée du bâtiment se situe face au Lycée Madeleine Michélin.

❖ **L'organisation**

Une réunion de service hebdomadaire est organisée le lundi matin en équipe.

Tous les professionnels sont invités à participer aux réunions de service. Des comptes-rendus permettent d'assurer la continuité de transmission des informations aux éventuels absents.

Chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois une réunion institutionnelle est organisée. Elle permet de travailler sur des projets transversaux.

Des réunions de développement territorial et de suivi de l'activité de l'organisme de formation sont également mises en place régulièrement.

## IV. PROCESSUS D'ACCUEIL ET D'INTERVENTION

### ❖ Accueil

- Chaque demande est réceptionnée par notre secrétaire par téléphone ou par mail.
- Une traçabilité de la demande est réalisée dans notre logiciel de suivi précisant le motif de l'appel et les coordonnées.
- Selon son objet, la demande est ainsi adressée vers un professionnel du Crehpsy selon l'objet et les compétences nécessaires pour y répondre.

### ❖ Accompagnement

Le Crehpsy Hauts-de-France a pour objectif l'amélioration du parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique :

- Le service ne se substitue pas aux dispositifs existants et ne pose pas de diagnostics ;
- L'équipe accompagne ponctuellement les personnes concernées, leurs familles et les professionnels qui le sollicitent ou qui lui sont orientés ;
- L'équipe apporte des réponses adaptées et individualisées en fonction des besoins ;
- L'équipe intervient en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les autres partenaires locaux à qui il passe le relais (ex : Partenaires sanitaires, médico-sociaux, sociaux, associatifs, bailleurs, employeurs, ...).

Suite à l'analyse de la demande, le Crehpsy peut être amené à solliciter les équipes de secteur, le réseau, les personnes ressources et les associations dans le respect de la confidentialité. La transmission des informations à un tiers ne se fait qu'avec le consentement écrit de la personne concernée.

Pendant la durée de l'accompagnement, seules les informations strictement nécessaires à l'objectif sont conservées.

### ❖ Ressources

#### ↳ Espace de documentation

L'espace de documentation propose, gracieusement, à l'emprunt (avec frais d'envoi et de retour pris en charge par le Crehpsy), plus de 5000 ouvrages, jeux éducatifs et DVD. L'ensemble des éléments référencés est visible sur le site via le lien suivant :

<https://Crehpsy-documentation.fr/>

L'espace est accessible librement, à LOOS durant les heures d'ouverture du Crehpsy. Nous disposons également d'ouvrages sur le site d'Amiens.

Si vous souhaitez être aidé dans votre recherche, nous vous proposons de prendre rendez-vous avec le documentaliste qui pourra sélectionner avec vous les documents en lien avec votre demande.

## 👉 Annuaire

L'annuaire de ressources propose une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle des Hauts-de-France.

L'annuaire s'adresse :

- A toute personne intéressée : citoyens, personnes concernées, familles et aux proches, professionnels.

Tout organisme peut faire la demande d'intégrer ce répertoire en contactant le documentaliste par mail [documentaliste@Crehpsy-hdf.fr](mailto:documentaliste@Crehpsy-hdf.fr) ou par téléphone 03 20 16 56 10. Chaque organisme gère ensuite en autonomie la mise à jour ses ressources dans ce répertoire.

L'annuaire est consultable 24h/24 via le lien : <https://www.Crehpsy-hdf.fr/annuaire>

## V. DROITS DES USAGERS, PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

Le Crehpsy est inscrit dans une démarche de promotion de la Bientraitance et Prévention de la Maltraitance conformément à la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre » - Mise en ligne le 01 juil. 2008

L'utilisateur et/ou son représentant légal a la possibilité de signaler directement tout acte de maltraitance auprès des autorités compétentes par le biais d'un numéro de téléphone national : **3977**.

Ou en contactant l'ARS Région Hauts de France

- adresse électronique : [ars-hdf-signal@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-signal@ars.sante.fr)

- numéro de téléphone : 03.62.72.77.77 - télécopie : 03.62.72.88.75

Pour votre information, 4 documents sont à votre disposition dans la salle d'attente.

- la charte des droits et libertés de la personne accueillie au sein du Crehpsy ;
- le livret d'accueil,
- le règlement de fonctionnement
- le projet de service.

En cas de litige avec le service, vous trouverez également la liste des personnes qualifiées, pour faire valoir vos droits en annexe à ce livret d'accueil.

Une enquête de satisfaction est effectuée à l'issue des actions dont vous avez pu bénéficier. Son analyse donne lieu si nécessaire à des ajustements.

En cas de réclamation, vous pouvez adresser votre requête à la direction du Crehpsy par voie postale ou par courriel adressé à [contact@Crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@Crehpsy-hdf.fr)

## VI. DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION AUX INFORMATIONS PERSONNELLES

Vos données peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous pouvez vous opposer au recueil et au traitement des données nominatives vous concernant dans les conditions fixées par la loi précitée.

Conformément à l'article 3 de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, toute personne a accès aux informations la concernant dans les conditions prévues par la loi ou la réglementation. Les modalités d'accès aux informations sont spécifiées dans le règlement de fonctionnement.

Aucune données n'est réutilisée à des fins de sollicitations, toute personne a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de ses données, pour se faire elle peut en faire la demande à l'adresse suivante [contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)

## VII. CONDITIONS FINANCIERES

Toutes les actions menées par le Crehpsy sont financées par l'Agence Régionale de Santé Hauts de France (et donc sans coût pour les personnes en demande), à l'exception des formations.

## VIII. ANNEXE

### ❖ Liste des personnes qualifiées

Suite à l'arrêté n°2013351-0008 du 17 décembre 2013, ont été désignées personnes qualifiées :

#### Département du Nord

##### Territoire de l'Avesnois :

Denis VANLANCKER 06.88.61.86.92 [vanlancker.denis@gmail.com](mailto:vanlancker.denis@gmail.com)

##### Territoire du Cambrésis :

Marie-Pierre SORIAUX 06.80.57.13.48 [mariepierre.soriaux@yahoo.fr](mailto:mariepierre.soriaux@yahoo.fr)

##### Territoire du Douaisis :

Jacques DEROEUX 06.09.62.67.69 [jacques.deroeux@gmail.com](mailto:jacques.deroeux@gmail.com)

Robert HIDOCQ 06.61.54.22.72 [robert.hidocq@gmail.com](mailto:robert.hidocq@gmail.com)

##### Territoire du Dunkerquois :

Michel DERA EVE 06.78.59.35.05/ 03.28.49.17.69 [michelderaeve59@orange.fr](mailto:michelderaeve59@orange.fr)

##### Territoire de Flandre Intérieure :

Jean-Pierre GUFFROY 06.65.74.44.98 [jpguffroy@free.fr](mailto:jpguffroy@free.fr)

##### Territoire de Lille :

Jean-Pierre GUFFROY 06.65.74.44.98 [jpguffroy@free.fr](mailto:jpguffroy@free.fr)

Jean-Luc DUBUCQ 03.20.04.54.19 [jldubucq@aliceadsl.fr](mailto:jldubucq@aliceadsl.fr)

Bernard PRUVOST 06.12.99.77.34 [Pruvost-bernard@orange.fr](mailto:Pruvost-bernard@orange.fr)

##### Territoire de Roubaix-Tourcoing :

Laurence TAVERNIEZ 06.75.61.32.37 [lotaverniez@gmail.com](mailto:lotaverniez@gmail.com)

Robert HIDOCQ 06.61.54.22.72 [robert.hidocq@gmail.com](mailto:robert.hidocq@gmail.com)

##### Territoire du Valenciennois :

Denis VANLANCKER 06.88.61.86.92 [vanlancker.denis@gmail.com](mailto:vanlancker.denis@gmail.com)

## Département du Pas-de-Calais

### Territoire de l'Arrageois :

Christian MACHEN 06.70.97.56.34 [christian.machen@orange.fr](mailto:christian.machen@orange.fr)

Jean-Charles PETIT 03.21.41.35.22 [petit.jean-charles@neuf.fr](mailto:petit.jean-charles@neuf.fr)

Michel LEPLAT 06.72.15.35.99 [michel.leplat@cegetel.net](mailto:michel.leplat@cegetel.net)

### Territoire de l'Artois :

René FENET 06.25.57.67.05 [marie-jose.fenet@wanadoo.fr](mailto:marie-jose.fenet@wanadoo.fr)

Micheline DAUTRICHE 06.16.23.87.48 [micheline.dautriche@sfr.fr](mailto:micheline.dautriche@sfr.fr)

### Territoire de l'Audomarois :

Catherine BERTHELEMY 03.21.38.54.60/06.32.20.52.61 [berthelemy.arep@voila.fr](mailto:berthelemy.arep@voila.fr)

Florelle OBOEUF 06.11.74.53.78/03.59.79.52.51 [florelle.oboeuf@hotmail.fr](mailto:florelle.oboeuf@hotmail.fr)

### Territoire du Boulonnais :

Jean HENICHART 03.21.32.11.81/06.52.89.07.56 [jhenichart@sfr.fr](mailto:jhenichart@sfr.fr)

Jean JOLY 06.62.67.04.74 [ja.joly@orange.fr](mailto:ja.joly@orange.fr)

### Territoire du Calaisis :

Philippe FOURNIER 06.87.15.31.64 [philippefournier62@gmail.com](mailto:philippefournier62@gmail.com)

Serge BLANQUART 06.07.86.61.65 [serge.reinemarie@wanadoo.fr](mailto:serge.reinemarie@wanadoo.fr)

### Territoire de Lens-Hénin:

Richard CZAJKOWSKI 03.21.66.96.36/07.88.21.15.63 [richard.czajkowski@wanadoo.fr](mailto:richard.czajkowski@wanadoo.fr)

Marie-Andrée PAU 03.21.72.53.38 [marie-andree.pau@laposte.net](mailto:marie-andree.pau@laposte.net)

### Territoire du Montreuillois-Ternois :

Alain PERARD 03.21.92.26.30/06.58.60.72.64 [alain.perard583@orange.fr](mailto:alain.perard583@orange.fr)

Bertrand GOVART 06.77.42.19.31 [bertrandgovart@hotmail.fr](mailto:bertrandgovart@hotmail.fr)

## **Département de la Somme**

### **Pour les usagers d'ESMS pour personnes âgées**

Balbina MONTEIRO COUTHINHO 03.60.03.42.96 [personne.qualifiee.bmonteiro@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.bmonteiro@somme.fr)  
Aleth CREPIN 03.60.03.42.98 [personne.qualifiée.acrepin@somme.fr](mailto:personne.qualifiée.acrepin@somme.fr)

### **Pour les usagers d'ESMS pour personnes en situation de handicap**

Bruno EHRHARDT 03.60.03.42.94 [personne.qualifiee.behrhardt@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.behrhardt@somme.fr)  
Abderrazek KHELFIAT 03.60.03.42.95 [personne.qualifiee.akhelfat@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.akhelfat@somme.fr)

### **Pour les usagers d'ESMS pour enfants relevant d'une protection administrative ou judiciaire ou pour enfant faisant l'objet d'une mesure judiciaire**

Anne Marie POULAIN 03.60.03.42.77 [personne.qualifiee.ampoulain@somme.fr](mailto:personne.qualifiee.ampoulain@somme.fr)

### **Pour les usagers d'ESMS pour personnes prises en charge dans les ESMS pour personnes en difficultés sociales ou spécifiques**

Aleth CREPIN 03.60.03.42.98 [personne.qualifiée.acrepin@somme.fr](mailto:personne.qualifiée.acrepin@somme.fr)

Toutes les personnes qualifiées sont saisissables sur les courriels et contacts téléphoniques ci-dessus indiqués et par courrier, avec la mention « ne pas ouvrir par le service courrier ni par le secrétariat », adressé à :

Personnes qualifiées Mme ou Mr.....  
Secrétariat de l'Adjointe à la Directrice générale adjointe des  
Solidarités et de l'insertion  
Centre Administratif Départemental  
Boulevard du Port  
80 026 AMIENS Cedex 1

---

## **Département de l'Aisne**

### **Pour les usagers d'ESMS pour personnes âgées**

Nelly GOUJON 03.23.57.42.67 06.88.50.30.85  
Jean-Bernard LACHAMBRE 03.23.97.52.33/06.75.98.23.62 [lachambrejb@wanadoo.fr](mailto:lachambrejb@wanadoo.fr)  
Hugues NIEN 06.09.31.52.04 [hnien@orange.fr](mailto:hnien@orange.fr)

### **Pour les usagers d'ESMS pour personnes en situation de handicap**

Brigitte HANAUER 06.29.44.54.74 [brigittehanauer@wanadoo.fr](mailto:brigittehanauer@wanadoo.fr)  
Marie Christine PHILBERT 03.23.55.18.52 [philbert.mc@orange.fr](mailto:philbert.mc@orange.fr)  
Sophie VELY 06.08.21.61.99 [sophie.vely@sfr.fr](mailto:sophie.vely@sfr.fr)

### **Pour les usagers d'ESMS pour enfants relevant d'une protection administrative ou judiciaire ou pour enfant faisant l'objet d'une mesure judiciaire**

Monique JOSSEAU 06.07.40.16.92 [monique.josseaux@orange.fr](mailto:monique.josseaux@orange.fr)

### **Pour les usagers d'ESMS pour personnes prises en charge dans les ESMS pour personnes en difficultés sociales ou spécifiques**

Sophie VELY 06.08.21.61.99 [sophie.vely@sfr.fr](mailto:sophie.vely@sfr.fr)  
Jean-Bernard LACHAMBRE 03.23.97.52.33/06.75.98.23.62 [lachambrejb@wanadoo.fr](mailto:lachambrejb@wanadoo.fr)

## **Département de l'Oise**

ALBER NAKACHE et CHRISTIAN DAVOUST

Pour accéder à la personne qualifiée de son choix, le demandeur d'aide ou son représentant légal doit faire parvenir sa demande :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante [personnes.qualifiee@oise.fr](mailto:personnes.qualifiee@oise.fr)
- Par téléphone
  - 03.44.06.60.06 standard du conseil départemental
  - 03.44.89.61.27 pôle de proximité territorial de l'ARS Haut-de-France
  - 03.44.06.48.00 accueil de la DDCS